

Image not found or type unknown



Pénalement responsable pour perte de documents ?

Par **lula27**, le **31/05/2010 à 19:11**

Bonjour, j'ai égaré accidentellement une clé USB contenant les sauvegardes de tous les dossiers du personnel, comptable de mon entreprise. Je l'ai signalé à mon employeur qui veut m'imputer une faute grave voire lourde. On me signale également que je peux être pénalement responsable de cette perte. Qu'en est-il exactement ? Merci